

La Virée d'EquiLiberté 79

10 et 11 septembre 2016 au PIN . 79140

Dossier d'inscription

(individuel ou groupe)

Date limite d'inscription : 5 septembre 2016

NOM DU GROUPE (si vous le souhaitez) :								
RESPONSABLE DU GROUPE								
NOM : Date de naissance :	Prénom :							
	N° de mobile :							
O Adhérent Equiliberté (n° d'adhére	ent :)							
O Licencié F.F.E. (n° de licence :)							
O Autre : Compagnie et N° contrat :								

Conformément à la loi de 1984 modifiée en 1992 relative aux associations sportives et d'activités physiques, EquiLiberté 79 vous informe que la randonnée équestre entre dans le cadre des activités à risques. La participation à La Virée exige donc que vous soyez assuré individuellement pour les risques encourus. Munissez-vous de votre attestation d'assurance RC. EquiLiberté 79 accepte votre inscription à condition que vous souscriviez aux points suivants (à cocher) :

O je reconnais avoir été informé(e) de l'obligation de m'assurer pour la pratique des activités physiques à risques en général et celle de l'équitation en particulier (dommages causés à moimême, aux tiers, aux chevaux et autres biens)

O je certifie être assuré(e) pour la pratique de l'équitation d'extérieur pour la durée du Rassemblement départemental La Virée d'EquiLiberté 79

O je m'engage à fournir un certificat d'assurance relatif à cette responsabilité civile s'il m'est demandé par le Comité d'organisation

Les attestations d'assurance et les papiers des chevaux seront demandés à l'inscription

Signature







VOTRE GROUPE

Nom	Prénom	N° adhérent EquiLiberté ou N° Licence FFE	* Meneur	* Cavalier	* Pédestre	* VTT	*Accom pagnant	N° tél portable

VOS CHEVAUX

N° de SIRE ou de puce					

TARIFS

TARIFS					
Forfait week-end	N X 70 =				
Forfait week-end enfant (jusqu'à 12 ans)	N X 40 =				
Journée du samedi avec repas du midi (vins compris)	N X 24 =				
Journée du samedi avec repas du midi enfant (jusqu'à 12 ans)	N X 15 =				
Repas seul adulte du samedi soir (vins compris)	N X 25 =				
Repas seul enfant du samedi soir (jusqu'à 12 ans)	N X 10 =				
Journée du samedi avec repas du midi et du soir (vins compris)	N X 45 =				
Journée du samedi avec repas du midi et du soir enfant (jusqu'à 12 ans)	N X 25 =				
Journée du dimanche avec repas du midi (vins compris)	N X 23 =				
Journée du dimanche avec repas du midi enfant (jusqu'à 12 ans)	N X 14 =				
Inscription randonnée sans repas	N X 10 =				
Total à régler par chèque au nom d'UDRE/EquiLiberté 79					

Pique-nique possible samedi soir en salle



INSCRIPTION

Votre inscription sera prise en compte dès la réception :

- de votre dossier complété
- de votre chèque de règlement libellé à l'ordre de UDRE/EquiLiberté 79

<u>Dossier et chèque à expédier à</u> : Fabienne FRÉJOUX . 52 Les Brosses . 79350 Faye L'Abbesse <u>Renseignements</u> : 06 41 81 50 09

Aucun remboursement ne sera possible, en cas de désistement au-delà du 5/09/2015, sauf cas de force majeure.

- o Si vous arrivez le vendredi soir, merci de cocher cette case
- o Si vous arrivez le samedi soir, merci de cocher cette case

CONSIGNES et SECURITE

- Chiens tenus en laisse ou muselés
- Les chevaux doivent être identifiés, pucés et à jour de leurs vaccins. Leurs papiers seront vérifiés lors de votre arrivée sur le site.
- Prévoir piquets, fils et clôture électrique individuelle, préciser si vos chevaux sont «entiers».
- Si vous n'êtes pas titulaire d'une carte EquiLiberté avec assurance ou membre de la FFE, vous devrez produire un justificatif d'assurance relatif à votre couverture pour la pratique de l'équitation
- L'équitation étant considérée comme une activité à risque, il est recommandé d'utiliser les protections usuelles (casque etc.)
- Il est fortement recommandé d'avoir une couverture assurance garantie corporelle

DESCRIPTION des SERVICES

- Accès au site de La Virée et à l'ensemble de ses commodités (toilettes, douches collectives, etc.), avec emplacement pour votre bivouac (tente et/ou véhicules)
- Emplacement pour monter un paddock
- Foin sur place
- Petit-déjeuner, pique-nique, repas selon vos réservations
- Accès à l'ensemble des animations prévues

CIRCUITS

- Les circuits seront publiés sur EquiChemins
- Les fichiers GPX seront à disposition de ceux qui le souhaitent en contactant Rémy Guignard : 06 87 49 86 23 ou contact-chemins@equiliberte79.com
- Vous aurez bien entendu, une carte à votre disposition

PROGRAMME de la VIREE

Vendredi 9 septembre

Accueil possible à partir de 17h

Dîner à apporter

Barbecue mis à disposition pour un usage commun (chacun apporte sa viande)

Samedi 10 septembre

Petit déjeuner pour ceux qui sont sur place

Café d'accueil pour ceux qui arrivent

Randonnée avec pique-nique à mi-parcours

Vin d'honneur

Visites gratuites

Défilé dans la ville

Retour au bivouac

Repas traiteur

Dimanche 11 septembre

Petit déjeuner

Café d'accueil pour ceux qui arrivent.

Rando avec pause boissons et "en cas" en fin de matinée.

Repas en commun à l'arrivée vers 15/16 h.



Nous souhaitons faire découvrir vos chevaux aux autres participants et au public qui est invité à visiter les paddocks. Pour cela, merci de compléter l'affichette ci-jointe et de l'attacher à un piquet de votre paddock.

NOM DU CHEVAL:

RACF.



La Virée d'EquiLiberté 79

Rassemblement départemental : 10 et 11 septembre 2016 au Pin

Règlement

Le but de ce rassemblement est de se faire plaisir de randonner, de se retrouver, de faire des rencontres mais aussi de promouvoir l'équitation d'extérieure avec respect des uns et des autres et également de notre environnement.

- Tout cavalier ou meneur participant se doit de maîtriser le cheval aux trois allures. Avoir des chevaux en bon état, entraînés, bien harnachés, pucés et vaccinés. Les documents d'accompagnement des équidés seront exigés
- Tout cavalier ou meneur doit être titulaire d'une RC assurant la pratique de l'équitation pour lui-même et d'une RC propriétaire d'équidés. Celles-ci peuvent être demandées avant le départ de la randonnée.
 L'équitation d'extérieure n'est pas sans risque, il est vivement conseillé d'être assuré personnellement en risque corporel couramment appelé « individuelle accident ».
- Le port du casque pour la pratique de la randonnée équestre est conseillé, ainsi que le gilet de sécurité
 est obligatoire pour les mineurs. Il est aussi fortement conseillé pour les vététistes, pour randonner en
 toute sécurité parmi les chevaux et autres.
- Vous êtes donc amené à rencontrer sur les chemins que vous emprunterez des agriculteurs, cyclistes, pédestres, vététistes, chasseurs, véhicules motorisés ou autres randonneurs à cheval etc. Vous devrez partager le même espace dans la sécurité et avec courtoisie.
- Vous respecterez votre environnement lors de votre passage ou à l'occasion d'une halte, vous ne laisserez pas de détritus (papiers, sacs plastiques, boîtes de conserves etc.)
- Les fumeurs, vous ne jetterez pas vos mégots même éteints dans la nature.
- Vous devez donc aborder ces utilisateurs au pas, leur demander l'autorisation de les doubler sans oublier de les saluer. Lorsque vous dépasserez un cavalier ou un groupe de cavaliers, vous demanderez également si cela ne gêne pas que vous partiez ensuite au trot dans le but de ne pas créer d'accidents.
- Lorsque vous arriverez à hauteur de parcs à animaux, vous repasserez au pas.
- Si vous possédez un cheval qui botte, vous mettrez un beau ruban rouge à sa queue.
- Lors des pauses, veuillez à ne pas intercaler votre cheval dans un groupe de chevaux déjà mis à l'attache. Et laisser suffisamment d'espace entre les chevaux qui ne se connaissent pas.
- Les meneurs devront atteler leurs chevaux au moment de leur départ. Lors d'une pause ils devront laisser une personne à la tête de leurs chevaux attelés, ou aux guides sinon ces derniers doivent être dételés.
- Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les participants doivent suivre le circuit proposé. En dehors de ce circuit l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de détérioration de matériel ou de terrain.
- Respectez et laisser en lieu et place le balisage effectué.
- Les enfants mineurs doivent être sous la responsabilité d'un adulte
- N'oublier pas que vous êtes responsable des dommages que vous pourriez causés à des tiers ou à leurs biens du fait d'un comportement irrespectueux ou irrationnel.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pratiquant qui nuirait à autrui, à l'organisation ou à la sécurité des autres participants et tout cavalier se présentant avec un ou des chevaux blessés ou en mauvais état.

Nous vous remercions de respecter ce règlement et nous vous souhaitons de belles randonnées et de bons moments de plaisir parmi nous.



Si vous avez besoin de vous loger, voici deux adresses de gîtes.

Gîte des Roches Blanches

Contacter Isabelle MOREAU par téléphone au (+33) 05 49 81 03 31 ou par mail à Isabelle.moreau16@wanadoo.fr

http://www.roches-blanches.net/pages/index.html



Le Hameau du Ney

Contact: 05 49 81 59 60 Le Ney 79140 Le Pin

http://www.hameau-du-nay.fr/hebergement



